

Collège Célestin FREINET

2 rue du Collège

37800 Sainte MAURE DE TOURAINNE

☎ : 02 47 72 35 35 📠 : 02 47 65 49 43

**N° de séance 1
Procès-verbal
de la séance du
conseil d'administration**

Date : **03 novembre 2015** heure de début : **17h40** heure de fin : **19h30**

Présidence : Mme PASQUET Jocelyne, Principale
Secrétariat : Mme PIGNON, parent d'élèves

Membres excusés : Mme Chiarbonello

Nombre de membres présents : 24 Quorum : 14

Ordre du jour

N° et nature des chapitres traités	Nombre de feuillets	Réservé à l'administration
<p><u>Ordre du jour :</u></p> <p>I - Conseil d'administration : I.1 Installation du nouveau Conseil d'Administration pour 2015 / 2016 I.2 Règlement intérieur du Conseil d'Administration I.3 Composition de la commission permanente, du comité d'hygiène et sécurité I.4 Composition du conseil de discipline et de la commission éducative I.5 Adoption du procès verbal de la précédente séance du 29juin 2015 et de l'ordre du jour.</p> <p>II - Gestion financière II.1 Décisions Budgétaires Modificatives pour information et pour vote II.2 Présentation des tarifs demi pension 2015 II.3 Vote autres tarifs II.4 Tarifs objets confectionnés année scolaire 2015-2016 II.5 Contrat avec l'association « Sésamath » pour la mise en service d'un connecteur ENT II.6 Dispositif relais 37 : convention entre collèges II. Contrat avec le SESSAD II. Contrat avec le SESSAD</p> <p>VII - Vie scolaire Modification règlement intérieur</p> <p>VIII - Projet d'établissement Programme prévisionnel des sorties à caractère obligatoire et facultatives avec participation des familles année civile 2016 <i>Programme prévisionnel des actions du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté 2015-2016</i></p> <p>XI – Questions diverses éventuelles Sous réserve des dispositions de l'article 6 du règlement intérieur du Conseil d'Administration.</p>		

Le Président,

La(les) Secrétaires,

Transmis à :

Date :
Le Chef d'établissement,

Etablissement :

**Collège Célestin Freinet
Sainte Maure de Touraine**

**Procès verbal
de la séance du conseil
d'administration N° 1
du 03/11/2015**

Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre :	Réservé à l'administration destinataire
<p><u>I - CONSEIL D'ADMINISTRATION</u></p> <ul style="list-style-type: none">• <u>Mise en place du conseil d'administration</u> : <p>commission permanente commission hygiène et sécurité conseil de discipline commission éducative comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (voir tableau joint)</p> <ul style="list-style-type: none">• La principale présente et soumet au vote du CA le règlement intérieur du CA (pj)	
<p>Acte n° 21 Résultat du vote : Votants : 24 Exprimés : 24 Abstentions : 0 Pour :24 Contre : 0</p>	
<p>La principale soumettra au vote du CA l'approbation du compte rendu du CA du 29 juin 2016, lors du prochain CA, car il n'a pas été envoyé.</p> <p><u>II - GESTION MATERIELLE ET FINANCIERE</u></p> <ul style="list-style-type: none">• DBM : <p>Le gestionnaire présente la DBM, pour information n°4 (voir PJ)</p> <ul style="list-style-type: none">• <u>Tarifs de demi-pension</u> : <p>Le gestionnaire présente les tarifs de demi-pension, qui sont imposés par la collectivité territoriale. L'augmentation correspond à l'alignement des tarifs du collège sur ceux des autres collèges du département.</p> <ul style="list-style-type: none">• <u>Autres tarifs</u> : <p>Le gestionnaire présente les autres tarifs de l'établissement (manuels scolaires, carnets de correspondance, carte de demi-pension). La principale soumet ces tarifs au vote du CA</p>	
<p>Acte n° 22 Résultat du vote : Votants : 24 Exprimés : 24 Abstentions 0 Pour : 24 Contre :0</p>	

<ul style="list-style-type: none"> La principale présente les tarifs des objets confectionnés par les élèves de SEGPA. <p>Il s'agit de plantes proposées à la vente dans le cadre d'un atelier pédagogique, avant les fêtes de fin d'année.</p> <p>La principale soumet ces tarifs au vote du CA.</p>	
<p>Acte n° 23</p> <p>Résultat du vote : Votants : 24 Exprimés : 24 Abstentions : 0 Pour : 24 Contre : 0</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <u>Contrats et conventions</u> <p>La principale soumet à l'approbation du conseil d'administration l'autorisation de reconduire une convention avec l'association SESAMATH , pour mettre en service un connecteur ENT, pour l'application SAcoche.</p> <p>Il s'agit d'un logiciel pédagogique utilisé dans le cadre de l'évaluation de la classe de 6^{ème} B</p> <p>Le coût de cette application est de 50 euros.</p>	
<p>Acte n° 24</p> <p>Résultat du vote : Votants : 24 Exprimés : 24 Abstentions : 0 Pour : 24 Contre : 0</p> <hr/> <p>La principale soumet au vote du conseil d'administration, pour avis la reconduction d' une convention avec le SESSAD (Service d' Education Spécialisée de Soins à Domicile) APSSIS d'Avoine.</p> <p>Le SESSAD intervient au collège auprès d'élèves, après notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées, sur le temps scolaire. Il s'adresse en majorité à des élèves de SEGPA et d'ULIS.</p> <hr/> <p>Acte n° 25</p> <p>Résultat du vote : Votants : 24 Exprimés : 24 Abstentions : 0 Pour : 24 Contre 0</p> <hr/> <p>La principale soumet au vote du conseil d'administration, pour avis la reconduction d' une convention avec l'IRECOV (Institut de Rééducation et d'Education pour la Communication, l'Ouïe et la Vue), de Tours.</p> <p>L'IRECOV, qui est un SESSAD intervient au collège pour deux élèves, après notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées, sur le temps scolaire.</p> <hr/> <p>Acte n° 26</p> <p>Résultat du vote : Votants : 24 Exprimés : 24 Abstentions : 0 Pour : 24 Contre : 0</p> <hr/> <p>La principale soumet au vote du conseil d'administration l'autorisation de reconduire une convention avec l'association « France Adot », hébergée au CHRU Bretonneau, pour sensibiliser les élèves aux dons d'organes, de moelle osseuse et de tissus humains, dans le cadre d'un cours de SVT.</p>	

L'adhésion est de 37,20 euros par intervention (2 interventions).

Acte n° 27

Résultat du vote : Votants : 24 Exprimés : 24 Abstentions : 0 Pour : 24 Contre : 0

La principale soumet au vote du conseil d'administration, la reconduction d'une convention avec la mairie de Sainte Maure de Touraine, qui met à disposition des locaux de l'école Voltaire, pour faire un atelier « cuisine » à destination d'élèves d'ULIS, une fois par mois environ.

Acte n° 28

Résultat du vote : Votants : 24 Exprimés : 24 Abstentions : 0 Pour : 24 Contre : 0

La principale remercie M. Le Maire de Sainte Maure de Touraine qui rend cette activité possible.

La principale informe les membres du conseil d'administration qu'elle signera la charte du forum de l'orientation de Tours qui se déroulera les 15 et 16 janvier 2016.

Les élèves se rendront au forum le vendredi. Ils pourront rencontrer les acteurs de la formation et de l'emploi, accompagnés de leurs professeurs principaux.

Ils auront été préparés préalablement dans le cadre de leur parcours « avenir ».

- **Sorties et voyages :**

La principale soumet à l'approbation du conseil d'administration l'autorisation d'organiser un voyage APPN (Activités Physiques de Pleine Nature) au Centre de Plein air « le Chambon » à Eymoutiers (16), à destination de tous les élèves de 5^{ème} SEGPA (14), ULIS (1), 5^{ème} : 79, avec 9 accompagnateurs, du mardi 24 mai au vendredi 27 mai 2016 inclus.

La participation financière des familles sera de 150 euros, maximum, pour un règlement payable en 3 fois.

En cas de difficulté financière, les familles pourront faire appel aux fonds sociaux de l'établissement.

Acte n° 29

Résultat du vote : Votants : 24 Exprimés : 24 Abstentions : 0 Pour : 24 Contre : 0

La principale adjointe, Mme Cinelli présente aux membres du conseil d'administration le programme prévisionnel des actions du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (voir PJ)

Elle rappelle que les membres du CESC, sont des personnes volontaires issues du CA ou non, et des personnes impliquées dans les actions menées dans le cadre de ce Comité. Le cadre de cette assemblée est suffisamment large pour mobiliser toutes les bonnes volontés.
